



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée
1^{er} décembre 2011
Français
Original: anglais

Organe subsidiaire de mise en œuvre

Trente-cinquième session

Durban, 28 novembre-3 décembre 2011

Point 19 de l'ordre du jour

Rapport de la session

Projet de rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre sur les travaux de sa trente-cinquième session

Rapporteur: M. Petrus Muteyauli (Namibie)

Table des matières

(À compléter)

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La trente-cinquième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) s'est tenue du 28 novembre au 3 décembre 2011 au Centre international de conférence et au Centre des expositions de Durban (Afrique du Sud).
2. Le Président du SBI, M. Robert Owen-Jones (Australie), a ouvert la session le lundi 28 novembre et a souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs. Il a également salué M. Samuel Ortiz Basualdo (Argentine) en sa qualité de Vice-Président du SBI et M. Petrus Muteyauli (Namibie) en sa qualité de Rapporteur de cet organe.

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À sa 1^{re} séance, le 28 novembre, le SBI a examiné une note de la Secrétaire exécutive contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/SBI/2011/8).
4. À la même séance, l'ordre du jour a été adopté comme suit, le point 4 b) étant laissé en suspens:
 1. Ouverture de la session.

2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session;
 - c) Élection des membres du Bureau autres que le Président;
 - d) Élection au Bureau de membres de remplacement.
3. Communications nationales et données présentées dans les inventaires de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention:
 - a) État de la situation concernant la présentation et l'examen des cinquièmes communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention;
 - b) Compilation-synthèse des cinquièmes communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention;
 - c) Compilation-synthèse des informations supplémentaires figurant dans les cinquièmes communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention qui sont également parties au Protocole de Kyoto, et soumises en application du paragraphe 2 de l'article 7 du Protocole de Kyoto;
 - d) Poursuite de la mise en œuvre du paragraphe 5 de l'article 12 de la Convention;
 - e) Rapport sur les données présentées dans les inventaires nationaux de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention pour la période 1990-2009;
 - f) Rapport annuel de compilation et de comptabilisation pour les Parties visées à l'annexe B au titre du Protocole de Kyoto pour 2011.
4. Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention:
 - a) Travaux du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention;
 - b) Informations contenues dans les communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention¹;
 - c) Poursuite de la mise en œuvre du paragraphe 5 de l'article 12 de la Convention;
 - d) Fourniture d'un appui financier et technique.
5. Mécanisme financier de la Convention:
 - a) Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence des Parties et directives supplémentaires à l'intention du Fonds pour l'environnement mondial;
 - b) Fonds pour les pays les moins avancés: appui à la mise en œuvre des éléments du programme de travail en faveur des pays les moins avancés, autres que les programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation;
 - c) Questions diverses.

¹ Cette question a été laissée en suspens.

6. Questions relatives aux paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention:
 - a) Bilan de l'application de la décision 1/CP.10;
 - b) Questions relatives aux pays les moins avancés.
7. Plans nationaux d'adaptation²:
 - a) Processus permettant aux pays les moins avancés parties d'élaborer et d'exécuter des plans nationaux d'adaptation, en s'inspirant de l'expérience qu'ils ont acquise dans l'établissement et la mise en œuvre de programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation³;
 - b) Modalités et lignes directrices à l'intention des pays les moins avancés parties et des autres pays en développement parties afin qu'ils recourent aux modalités élaborées pour appuyer les plans nationaux d'adaptation⁴.
8. Démarches permettant de remédier aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques dans les pays en développement qui sont particulièrement exposés aux effets néfastes de ces changements en vue de renforcer les capacités d'adaptation⁵
 - Activités à entreprendre dans le cadre du programme de travail.
9. Questions relatives au paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto.
10. Forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre, à organiser aux trente-quatrième et trente-cinquième sessions des organes subsidiaires, pour établir, dans le cadre de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique et de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre, un programme de travail visant à faire face à de tels impacts, en vue de l'adoption à la dix-septième session de la Conférence des Parties des modalités d'exécution du programme de travail et d'organisation d'un forum éventuel sur les mesures de riposte⁶.
11. Mise au point et transfert de technologies.
12. Renforcement des capacités au titre de la Convention.
13. Renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto.
14. Rapport de l'administrateur du relevé international des transactions mis en place au titre du Protocole de Kyoto.
15. Amendement au Protocole de Kyoto intéressant la question des procédures et mécanismes relatifs au respect des dispositions.
16. Procédures, mécanismes et dispositions institutionnelles à prévoir pour les recours concernant les décisions du Conseil exécutif du mécanisme pour un développement propre.
17. Questions administratives, financières et institutionnelles:
 - a) Exécution du budget de l'exercice biennal 2010-2011;

² Décision 1/CP.16, par. 15 à 18.

³ Décision 1/CP.16, par. 15, 17 et 18.

⁴ Décision 1/CP.16, par. 15 à 18.

⁵ Décision 1/CP.16, par. 26 à 29.

⁶ Décision 1/CP.16, par. 93.

- b) Examen continu des fonctions et activités du secrétariat;
 - c) Application de l'accord de siège.
- 18. Questions diverses.
 - 19. Rapport de la session.

III. Rapports sur les points 2 b) à 18 de l'ordre du jour

(À compléter)

IV. Rapport de la session

(Point 19 de l'ordre du jour)

4. À sa xx séance, le xx décembre, le SBI a examiné le projet de rapport de sa trente-cinquième session (FCCC/SBI/2011/L.24). À la même séance, sur proposition du Président, le SBI a autorisé le Rapporteur à achever l'établissement du rapport de la session, avec le concours du secrétariat et suivant les indications du Président.

Annexes

(À compléter)
